



Commission C.D.P.M.E

PROCES-VERBAL

Réunion du 30/05/2022

Président : M. Ezzeddine MASMOUDI

Présents : MM. Gaston GUENA - Pierre-Yves KERLOC'H - Ndala MAKANGU - Lucien SIBA (CDA).

Excusés : M. Arnaud CIVIT - M. Jean-François CHERUBIN.

Absent : M. Eric SANDJIVY

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Ouverture de la séance à 18h30

INFORMATIONS

- **Match n° 23409335 COURONNES / CAMILLIENNE Seniors D1 du 05/06/22**

Vu le classement actuel la commission décide de désigner 3 arbitres officiels et un délégué officiel.

- **Match n° 23409439 CA PARIS 2 / PARIS ALESIA Seniors D2 A du 05/06/22**

Remerciant la présence de Mr Bruno BADIRE, référent sécurité et médiateur club au sein du CA Paris 14 et notant l'absence excusée par mail du club de Paris Alesia, la commission décide de désigner 3 arbitres officiels ainsi qu'un délégué officiel. Le paiement de l'arbitre central sera à la charge du club recevant, celui des assistants et du délégué à la charge des 2 clubs.

- **Match n° 23926966 PANAMICAINE/ US PARIS XI Seniors D4. A du 05/06/22**

Vu le classement actuel la commission décide de désigner 3 arbitres officiels ainsi qu'un délégué officiel. Le paiement de l'arbitre central sera à la charge du club recevant. Celui des assistants et du délégué sera à la charge du club demandeur (US Paris XI).

- **Match n° 23434382 PITRAY OLIER / PARIS 15 O Anciens D1 du 05/06/22**

Vu le classement actuel la commission décide de désigner 3 arbitres officiels. Le paiement de l'arbitre central sera à la charge du club recevant. Celui des assistants sera à la charge des 2 clubs.

- **Organisation des finales départementales du 11 et 12 juin 2022.**

Rappel : celles-ci auront lieu au stade Jules Ladoumègue à Paris 19ème. Un délégué officiel sera désigné sur chaque rencontre.

Séance levée à 20h00.